

Wild Bretagne, l'association qui veut faire pousser des forêts sauvages

L'association Wild Bretagne achète dans la région des parcelles, afin de « faire éclore des forêts sauvages ». Les terrains acquis deviennent ainsi des biens communs, sur lesquels la chasse, la coupe des arbres, la cueillette sont interdites, et le bois mort conservé. Laissés en « libre évolution », ces forêts deviennent ainsi des lieux privilégiés pour la faune et la flore locale, qui y est préservée. Une façon aussi pour l'association d'amener à s'interroger sur les relations entre l'humain et le vivant, et notre lien au sauvage. Rencontre et reportage à Plouec-Du-Trieux(22), où se trouvent les premières parcelles acquises.

C'est dans la Vallée du Trieux, à quelques encablures de Saint-Clet (22), que nous rencontrons Pat et Sane. Tous deux font partie de l'association Wild Bretagne, née il y a maintenant 4 ans, et qui a pour but d'agir concrètement pour « faire éclore des forêts sauvages en Bretagne ». Une aventure démarrée par une « bande de copains et copines », qui se rencontrent durant leurs études. « On pratiquait tous et toutes la rando, le stop, le vélo, et on aimait voyager », explique Sane. A force de découvertes, la petite bande commence à se questionner autour de la notion d'espaces sauvages : Est-ce qu'il est possible d'en avoir encore ? Et en Bretagne. ? Comment peut-on faire ? Sane, Pat et les autres vont alors jusqu'en Pologne, à la découverte de la dernière grande forêt européenne, Bialowesa. Une rencontre va profondément les marquer : celle avec Bogdan Jaroszewicz, directeur de la station géobotanique de la forêt. « Il nous a permis de comprendre comment on pouvait faire revenir une forêt primaire », précise Pat.

Et donc, comment faire germer des forêts sauvages en Bretagne ? L'association Wild achète alors des parcelles, qui deviennent ainsi des « biens communs », pour les laisser ensuite en « libre évolution », et exemptes de toutes activités humaines. La chasse et la coupe d'arbres y sont interdites, tout comme la cueillette. Le bois mort est conservé, car il sert d'habitat et de nourriture à de nombreuses espèces. « Les études scientifiques montrent que la non-gestion permet l'augmentation de la biodiversité forestière », soutient Pat. « Cependant, nous ne sommes pas contre l'usage du bois. On essaie juste d'embarquer un maximum de gens dans nos questionnements », précise-t-il. Il faut savoir qu'en Bretagne, qui est l'une des régions les moins boisées de France, les forêts sont toutes très jeunes, et très exploitées. Et en France, seulement 0,14% de celles-ci sont laissées en libre évolution !

Chasse interdite et chevreuils

A Plouëc-Du-Trieux (22) ; l'association a donc acheté 18 000 m² de forêt, divisé en trois parties. Le tout grâce à un financement participatif, qui a eu un très beau succès. « On avait pour objectif 7500 euros, finalement on en a obtenu 27 000 ! », se réjouissent Sane et Pat. L'une des parcelles se trouve à 30 minutes de marche de la route départementale, en longeant le Trieux, par le GR. Le temps étant clément, nous partons donc à sa découverte avec Pat. L'endroit est idyllique, bordé de quelques chaos rocheux, et de la rivière. Quelques arbres tombés du fait des récentes tempêtes obstruent le chemin, ce qui nous oblige à quelques contournements par les fougères. Nous arrivons finalement après quelques descentes et montées sur le territoire de la réserve. Un panneau signale que la chasse est interdite. Ici, on trouve ce qui fait la biodiversité classique d'une forêt bretonne, à savoir des hêtres, des châtaigniers, des chênes, des ifs, mais aussi du sureau ou des très jeunes érables. Des passages et des empreintes indiquent la présence de chevreuils, qui

viennent également s'abreuver dans le Trieux. « On a installé un piège photo et on les a repéré », explique Pat, en chuchotant, pour ne pas les effrayer. Le terrain est à eux, ainsi qu'aux sangliers, pics, chouettes, hiboux...qu'on pourrait y trouver. Mais le sentier reste accessible aux humains, qui « font aussi partie du vivant ».



Des balades botaniques ont déjà eu lieu sur le site. Une manière de sensibiliser le grand public, qui est par ailleurs le second axe d'action de Wild Bretagne. « L'idée, c'est aussi de conscientiser, notamment par l'art et le jeu. Certain.e.s membres de l'association ont une sensibilité plus artistique. On peut proposer des ateliers de peinture, d'écriture...qui permettent une première approche ». L'association a ainsi créé une exposition photo sur la forêt primaire polonaise de Bialowesa, et un jeu de cartes « memory » pour apprendre aux petits et grands à reconnaître les arbres. Elle intervient également dans des écoles, des bibliothèques, des festivals...et souhaite créer du lien avec les habitant.e.s. « Tout ceci

permet de croiser les regards et des sensibilités différentes », indique Pat. « Chacun peut réinterpréter sa vision du sauvage, retrouver un lien sensible avec le vivant. Il faut changer de paradigme : nous sommes juste des humains qui habitons un écosystème. Il faut savoir coexister et partager ».

« L'appel du sauvage », de nouvelles parcelles à acheter bientôt

L'équipe de Wild Bretagne a lancé début juillet un nouveau projet, baptisé « L'appel du sauvage ». Trois terrains sélectionnés sont soumis aux votes du public, pour être achetés par l'association, grâce aux dons supplémentaires qui ont été récoltés dans le cadre de la campagne de financement participatif précédente. Un nouvel appel aux dons, pour compléter les fonds, sera lancé également.

PSST... NOUS AVONS TOUJOURS BESOIN DE VOTRE SOUTIEN !

Nous sommes un webmédia associatif, basé à Morlaix qui met en avant les actrices et les acteurs des transitions écologiques nécessitant évidemment des transitions sociales, culturelles et solidaires dans nos territoires de Bretagne. Outre, notre site d'information, alimenté par notre journaliste-salariée et par des plumes citoyennes bénévoles, nous menons ponctuellement des actions de sensibilisation aux transitions et de formation aux médias citoyens avec des interventions auprès d'associations et d'établissements scolaires.

Pour tout cela, nous avons le soutien de collectivités territoriales et de l'Etat. Percevoir de l'argent public pour nos activités d'intérêt général fait sens pour nous.

Pour autant, votre participation citoyenne nous est essentielle :- vos envies d'écrire, ou de photographier, ou de podcaster des initiatives de transitions dans les cinq départements de Bretagne historique.- vos contributions financières pour continuer de mener à bien nos projets en 2024, notamment nos « Portraits de femmes en transition ». –

vos implications dans notre vie associative.

Pour cela, vous pouvez adhérer en ligne :

<https://www.helloasso.com/associations/eco-bretons/adhesions/adhesion-2024>

Plus d'infos :

<https://wild-bretagne.fr>